

# RAPPORT MORAL ET D'ORIENTATION

*présenté par*

*Monsieur Raymond MIEUSSET, Président*



Aujourd'hui, l'APEI de Chambéry nous réunit pour une journée spéciale. En effet, nous commençons par notre assemblée générale, lieu de rencontre annuelle de nos adhérents et amis et nous poursuivrons par l'inauguration de cette résidence La Ryvieraz qui nous reçoit. Nous finirons la journée avec l'après-midi des familles que notre commission associative organise pour la 3<sup>ème</sup> année de suite afin de partager un moment convivial entre parents, résidents et professionnels. J'espère que vous pourrez rester nombreux encore cette année.

Je crois qu'il est temps pour moi après 5 ans de mandat de dresser un petit bilan de ce quinquennat. J'ai été élu à la suite de Pierre Gonnet qui avait assumé la difficile mission de gérer l'après crise. Notre but avec toute l'équipe d'administrateurs et en particulier l'équipe du bureau, a été de reconstruire des bases solides pour notre association.

Nous avons tout d'abord élaboré un projet associatif dont le premier axe était : « consolider la gouvernance ». Chaque année, dans le rapport de l'assemblée générale, nous avons évalué toutes les fiches action et vous avez pu voir qu'après avoir rénové les statuts, actualisé le règlement intérieur, nous avons mis en place les commissions sur les sujets récurrents comme les finances, mais la commission santé a été également très active puisqu'elle a contribué au projet de création d'une consultation accompagnée à l'hôpital de Chambéry pour les personnes handicapées.

Tous les mois, le bureau associatif s'est réuni pour gérer le quotidien avec le directeur général, Dominique Clément, et pour préparer les dossiers du conseil d'administration qui est l'instance décisionnaire. Le bureau est parvenu à assurer une gestion saine de l'association dans un climat de confiance basé sur le travail et la convivialité.

Il s'agit de se tenir informé sur tous les dossiers, cela nécessite des passages fréquents au siège et une disponibilité importante. Le but n'est pas de tout savoir, mais bien d'être à l'écoute des professionnels, des personnes accueillies et des familles, afin de comprendre les questions soulevées et de rechercher des réponses en bureau pour l'opérationnel ou avec le conseil d'administration pour les questions plus politiques ou stratégiques. Le conseil d'administration s'est réuni 9 fois dans l'année : il n'est pas un lieu d'exécution, mais bien de réflexion où l'on prend du recul, à partir des données apportées par les commissions, par le bureau, par les délégués aux CVS et par le siège. Ce fin équilibre est compliqué pour le président.

Notre association est une association de parents. Toutes les difficultés que nous avons traversées seuls ou collectivement, face au handicap, nous pouvons les partager : nous avons subi les mêmes épreuves : c'est pourquoi je défends pour ma part des principes du vivre et œuvrer ensemble dans le seul intérêt général, par exemple, ma fille et la MAS qui l'accueille ne sont pas la priorité, ce sont toutes les personnes handicapées qui doivent compter sur nous, sur des bases simples : la tolérance, la bienveillance, la confiance, le débat, la franchise, l'écoute et le travail.

Si nous lançons une consultation, je suis sûr que vous tous dans l'assemblée partageriez cette façon de faire. Je vous propose à travers votre vote sur ce rapport moral de confirmer votre

adhésion à ces principes qui doivent servir de fondement de notre gouvernance et de notre fonctionnement.

Nous avons encore cette année mis en application l'un de nos principes : la solidarité. L'APEI d'Aix-Les-Bains avec laquelle nous entretenons des relations amicales voire fraternelles, nous a demandé fin septembre de partager pendant quelques mois notre directeur général. Cela nous a permis dans le cadre d'un comité de coopération paritaire de réfléchir sur la façon de travailler ensemble afin d'améliorer la qualité de nos services mais surtout afin de rechercher à élargir notre offre d'accompagnement pour les personnes en attente, sans solution. C'est ainsi que sous la houlette de Dominique Clément et des directeurs des 2 associations, nous avons créé des mutualisations.

Dans le CPOM que nous avons enfin signé le 15 novembre 2017, nous partageons plusieurs fiches action avec Aix-Les-Bains. Pour certaines, elles sont déjà effectives comme le PCPE qui permet d'accompagner les enfants avec autisme en famille, en attente d'une place avec de la guidance parentale, du soutien scolaire, des activités spécialisées, des prestations médicales, de la coordination...

Pour d'autres, il nous faudra attendre, comme l'achat d'un logiciel du dossier unique de la personne accueillie ou comme l'internat de week-end pour les enfants des IME du département.

Ensemble, nous partageons des projets : la question du vieillissement est commune et pourquoi ne pas envisager dans un proche futur un établissement spécialisé pour les séniors du territoire Aix-les-Bains / Chambéry ?

Ensemble, aussi, nous pouvons porter au plus haut niveau des dossiers sensibles. Nous soutenons l'APEI d'Aix-Les-Bains pour son projet de reconnaissance du parcours TSA qu'elle propose et nous sommes soutenus pour notre projet départemental de création de places pour adultes polyhandicapés. Les années se suivent et nous n'obtenons toujours pas la considération des pouvoirs publics concernant tous ces jeunes adultes polyhandicapés bloqués au CME des Mésanges faute d'une orientation dans une MAS capable de les accueillir. Les familles sont livrées à elles-mêmes dans des situations très fragiles, est-ce qu'une fois encore, il faut attendre un drame pour agir ?

L'inclusion ne répondra pas à cette problématique. Nos jeunes enfants polyhandicapés ne seront pas admis dans une école ordinaire, plus tard ils ne suivront pas un apprentissage professionnel et malgré toutes les obligations d'emploi, ils ne seront jamais embauchés en entreprise. Et heureusement ! Car nous ne voulons pas d'une inclusion maltraitante, nous voulons un accompagnement digne et respectueux des besoins de chacun dans un environnement spécialisé.

En conclusion, je voudrais remercier chaleureusement tous les bénévoles qui contribuent à la bonne marche associative et en particulier, après de nombreuses années de bons et loyaux services, Gérard Preiss qui a décidé de prendre définitivement sa retraite de trésorier. Le compte est bon, le commissaire aux comptes le confirmera tout à l'heure. Gérard a assuré avec les professionnels, une bonne gestion qui nous a permis de réaliser tous les projets en cours, dont il vous fera la liste dans son rapport. Merci Gérard et Merci aussi à Evelyne, Yves, David, et Fabrice qui ont décidé de poursuivre une autre voie. Vous avez contribué à ce que l'APEI de Chambéry est aujourd'hui en construisant une organisation solide capable d'assurer la continuité dans le changement, avec toute l'équipe restante, Mesdames, Messieurs, chers adhérents, nous allons nous y employer.